

Organisation de l'exploitation

Par Y. DROULERS*

I. RESPONSABILITES PARTICULIERES DANS L'EXPLOITATION DU REACTEUR

Le Directeur de l'Institut, exploitant nucléaire, a la responsabilité des installations de l'Institut. Il est assisté du Chef des Services Techniques et du Chef du Service Exploitation du Réacteur.

Le Chef des Services Techniques est plus particulièrement chargé de la sécurité générale des installations et de la protection contre les rayonnements.

Pour l'accomplissement de cette tâche, il dispose de personnel appartenant à l'Institut et d'une assistance technique des services de sécurité du C.E.N.-GRENOBLE.

Le Chef du Service Exploitation du Réacteur est chargé d'assurer le fonctionnement du réacteur et de ses annexes (détritiation, source froide, source chaude...). Le personnel dont il dispose assure le pilotage du réacteur (équipes de quart), les travaux d'entretien et de maintenance nécessaires au fonctionnement des installations et l'exploitation des mesures neutroniques.

L'ingénieur de service assume, sous les ordres du Chef du Service Réacteur, la responsabilité d'intervention immédiate dans les différentes phases de fonctionnement du réacteur (démarrage, accidents, arrêt). Dans ce but, il peut être appelé, à son domicile, par téléphone, de jour et de nuit, par la salle de contrôle du réacteur.

Le Chef de quart est responsable de l'exécution du programme de fonctionnement du réacteur dans le cadre des consignes générales d'exploitation et les consignes particulières qui lui ont été fixées par le Chef du Service Exploitation,

En cas d'incident ou d'anomalies, il prévient l'Ingénieur de service ; néanmoins il lui appartient de prendre la responsabilité des manœuvres dont l'exécution doit se faire sans délai pour des raisons de sécurité, que le danger soit de nature nucléaire ou classique.

II. ORGANISATION DU SERVICE REACTEUR

Le Service Réacteur est organisé de la manière suivante :

a) 5 équipes de service continu :

Dans chaque équipe :

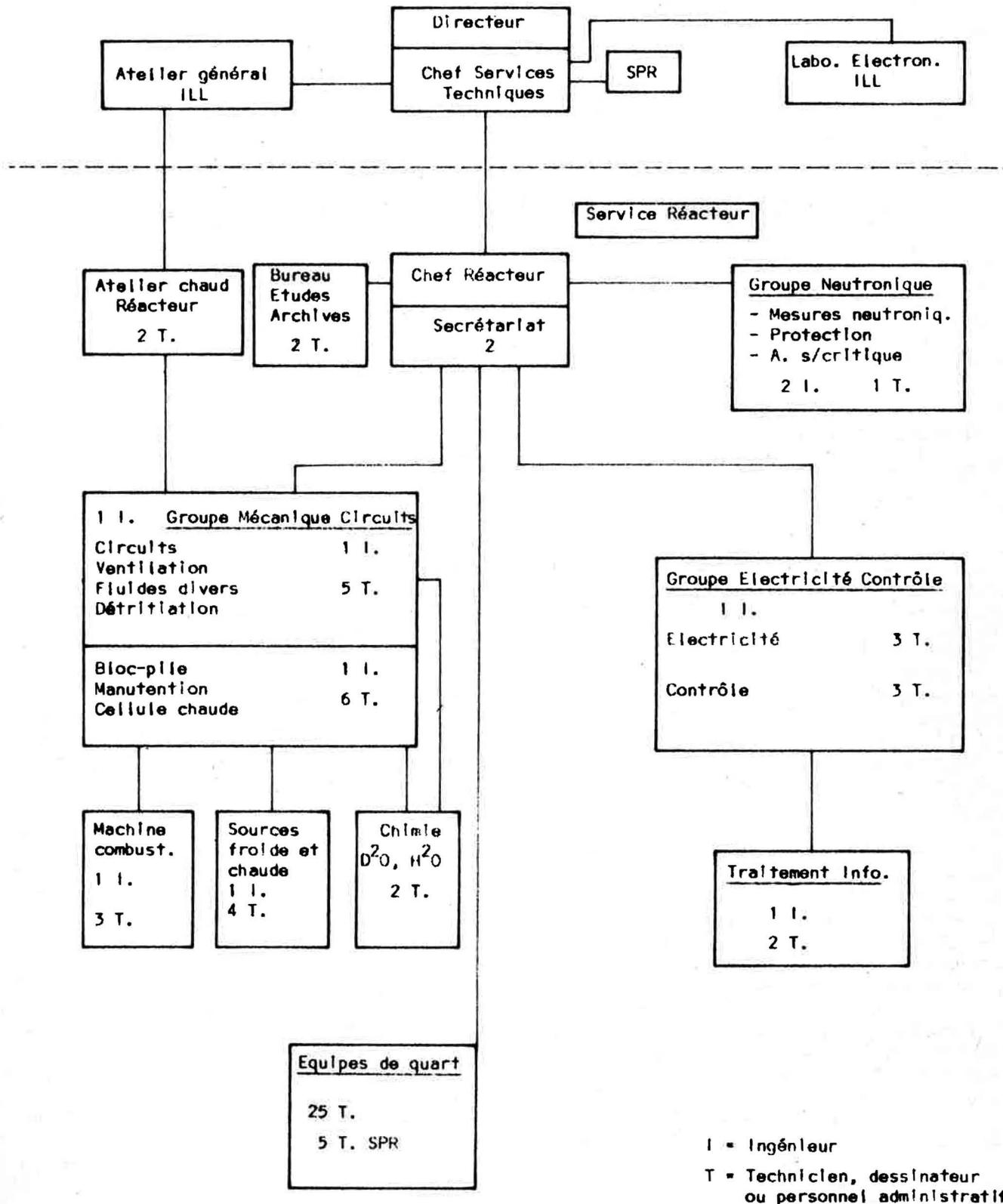
- 1 Chef de quart,
- 1 conducteur de pile (technicien électronique),
- 1 technicien mécanicien,
- 1 technicien électricien,
- 1 technicien électro mécanicien pour la surveillance générale des dispositifs expérimentaux,
- 1 agent du Service de Protection contre les Rayonnements.

*Chef d'exploitation du R.H.F.

ORGANIGRAMME DU SERVICE REACTEUR

Cet organigramme correspond à l'organisation en vigueur au moment du démarrage du réacteur.

Il sera adapté en fonction de l'expérience d'exploitation du réacteur.



b) Groupe Mécanique :

Ce groupe est chargé de l'entretien et des modifications des sous-ensembles : circuits, ventilation, bloc-pile, canaux, détritiation, cellule chaude, manutention générale.

Des ingénieurs et techniciens sont plus spécialement affectés au fonctionnement et à l'entretien des dispositifs spéciaux : machine de déchargement du coeur, sources chaude et froide, usine de détritiation.

De même, divers locaux du réacteur sont équipés, soit en atelier d'intervention rapide sur des pièces contaminées, soit en laboratoire de chimie pour les diverses mesures liées au fonctionnement de la détritiation et au contrôle permanent de l'eau lourde.

c) Groupe Electricité-Contrôle.

Ce groupe est chargé de l'entretien et des modifications des sous-ensembles liés à la distribution électrique et au contrôle du réacteur.

Certains agents du groupe sont, notamment, affectés à la machine de traitement de l'information intégrée au contrôle du réacteur.

d) Groupe Neutronique

Ce groupe est chargé des mesures de flux neutroniques, des calculs de protection et de la gestion de l'assemblage sous-critique destiné au contrôle des éléments combustibles neufs.